

DYNAMIQUE DES LANGUES AU CAMEROUN : ENTRE GLOTTOPHAGIE ET ÉMERGENCE²⁰

Paul ZANG ZANG

Université de Yaoundé I

Euloge Thierry BISSAYA BESSAYA

Centre Nation d'Éducation (CNE)- MINRESI

Résumé : *Il y a 30 ans environ, est né le camfranglais au Cameroun; et les interrogations sur les causes de son émergence turlupinent les chercheurs. On s'interroge alors sur la responsabilité des politiques linguistiques mises en place et le contact des langues. Il ressort de ce travail que les politiques linguistiques depuis la période précoloniale sont glottophages à l'exception des politiques linguistiques des missionnaires. Cependant, l'émergence du camfranglais n'est pas le fait de l'application d'une politique linguistique ou du contact des langues, mais plutôt, une conséquence de la crise sociale née de la crise économique des années 80.*

Mots clés : *camfranglais-émergence-glottophagie-politiques linguistique-sociolinguistique*

Après les indépendances, le jeune Etat Camerounais a hérité d'un passé colonial qui lui a laissé le français et l'anglais en plus de 247 langues locales (SADEMBOUO, 1999). A l'adoption de sa constitution après son indépendance, le français et l'anglais jouissent d'une base légale, juridique en plus de la pratique (Constitution de 1961).

Suite aux départs des puissances ayant reçu le mandat de la gestion du Cameroun par l'ONU, la gouvernance du pays est « revenue » aux locaux. Des cités sont nées et les flux migratoires ont entraîné une forte déconcentration des zones rurales et un développement net des villes. Les Camerounais se sont rués à l'assaut des grandes villes que sont Yaoundé et Douala à la recherche, qui de l'emploi, qui du savoir ... Ces villes sont donc à l'image du pays : des mosaïques linguistiques. L'intégration y est, dès lors, conditionnée : l'acquisition soit du français soit de l'anglais. En milieu francophone, notamment à Yaoundé, la maîtrise du français est un atout pour l'intégration. C'est la langue des institutions, les autres langues ne jouant alors qu'un rôle secondaire. Cette situation nous a conduits à nous interroger sur la cohabitation des langues dans cette ville et les conséquences qui en découlent. Qu'est-ce qui a entraîné le déclin ou l'abandon de certaines langues et favorisé l'émergence du camfranglais ?

Ces questions nous ont permis de formuler les hypothèses suivantes :

- Les politiques linguistiques appliquées au Cameroun sont à l'origine de la régression de certaines langues ;
- L'urbanité (culture urbaine) est le fondement des facteurs de la naissance du camfranglais.

Ce travail est axé dans un premier temps sur la définition des concepts pour leur meilleure appréciation. Ensuite, sont exposées les différentes politiques linguistiques jusque-là appliquées au Cameroun et enfin, les causes de l'émergence du camfranglais closent notre propos.

MÉTHODOLOGIE

Collecte de données

Notre travail s'appuie dans un premier temps sur une enquête documentaire portant sur les politiques linguistiques pratiquées au Cameroun, et dans un second temps, sur des travaux d'enquêtes réalisées par BITJA'A KODY en 2000²¹ et BISSAYA en 2007²².

²⁰ Emergence des nouvelles formes de parlers.

La population de ce travail se répartie en trois tranches d'âge : les jeunes ou adolescents dont la moyenne d'âge se situe autour de 14 ans, les jeunes gens (étudiants) dont la moyenne d'âge est de 23 ans et les parents avec une moyenne d'âge de 43 ans.

De l'approche théorique

La sociolinguistique étant une science de terrain, son approche est donc essentiellement empirico-inductive.

L'empirisme affirme que toute connaissance est fondée sur l'expérience. Elle ne reconnaît aucune valeur aux idées *a priori*. La démarche inductive quant à elle est un processus de pensée qui consiste à aller du particulier vers le général. Elle présuppose que, si une affirmation est vraie dans un certain nombre de cas observés, elle sera aussi vraie dans les cas similaires mais non observés. L'approche que nous adoptons part de l'observation et de l'analyse des données recueillies sur le terrain.

1. A propos des concepts

Le terme *glottophagie* est composé de *glotto* qui vient du latin et signifie langue (qui a donné glotte en français) et de *phage* du latin qui veut dire manger.

« Glottophagie » a pu être compris [...], comme le fait que les Européens seraient responsables de la mort de langues en contexte colonial, au même titre qu'ils perpétrèrent des génocides, d'où glottophagie compris comme glotto-cide (Van Den Avenen 2012 : 14). La *glottophagie* est alors la disparition, la supplantation, la régression d'une forme linguistique par une autre dans une aire linguistique donnée, et pour des fins bien précises. Elle peut aussi être considérée comme le remplacement d'une langue par une autre qui, sur le plan fonctionnel, est la plus apte à une certaine expression.

L'*émergence* d'une langue dans notre contexte est sa naissance, l'apparition d'une langue inexistante avant dans une aire géolinguistique donnée.

Pour mieux comprendre les notions de politique, aménagement et de planification linguistique, nous recourons à certains auteurs.

Selon Robillard, le terme *politique linguistique* désigne *la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite, consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue [...] soit dans le statut d'une langue* (in Moreau 1997 : 229-230). Le plus souvent, les objectifs d'une politique linguistique dépendent d'objectifs plus globaux, à l'échelle sociale toute entière : unification nationale, rapprochements diplomatiques, orientation de l'économie vers un autre secteur... La politique linguistique apparaît alors comme l'apanage de l'Etat à travers ses institutions.

La planification linguistique *est une partie de l'ensemble du processus d'aménagement linguistique, suivant logiquement la phase de d'élaboration d'une politique et consistant à traduire celle-ci en une stratégie d'ensemble composée d'actions viables, programmées dans le temps, dont les agents sont identifiés, les moyens (financiers, humains, scientifiques ...) sont prévus, etc.* (Moreau 1997 : 228).

²¹ Cette enquête a été utilisée dans le cadre de la thèse de doctorat de Bitja'a Kody soutenue à l'Université de Yaoundé.

²² Ces résultats d'enquête ont été à la base du mémoire de maîtrise défendu à l'Université de Yaoundé I en 2008.

La planification linguistique doit donc prévoir une répartition, une gradation des actions dans le temps, selon un ordre logique, identifier les sources de financement, évaluer le coût des actions prévues, en opérant à l'intérieur du cadre des moyens financiers, humains, scientifiques disponibles.

L'aménagement linguistique peut être considéré comme un ensemble d'efforts délibérés visant à une modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus (Moreau 1997 : 36-38).

2. La gestion linguistique du Cameroun

La gestion linguistique du Cameroun connaît trois grandes périodes. Et à chaque période, correspond une pratique en rapport avec des objectifs.

2.1. La politique linguistique précoloniale ou la période des missionnaires

Ce sont les missionnaires anglais et américains qui furent les premiers à s'engager dans des actions visant la redistribution des fonctions des langues. Arrivés au Cameroun bien avant la période de la colonisation, ils évoluèrent sans les contraintes qu'imposaient les puissances colonisatrices. Les missionnaires de la Baptist Missionary Society s'établirent autour de l'actuelle ville de Douala et ceux de la Presbyterian Mission (Américains) s'étaient établis bien avant dans l'actuelle Ebolowa.

Dans l'optique de l'évangélisation du plus grand nombre, ils apprirent respectivement le duala et le bulu qui avaient déjà acquis le statut de langue véhiculaire chacune dans sa zone de diffusion. Ils traduisirent Les Saintes Ecritures en ces langues, ce qui leur permit d'engager de vastes campagnes d'évangélisation. La Basler Missionary Society sera désignée, en 1885 à la conférence de Breme en lieu et place de la Baptist Missionary Society, pour continuer l'œuvre d'évangélisation au Cameroun (Zang Zang 2006 : 147).

Afin de garder une emprise sur ces populations, la Basler Missionary Society, qui remplaçait les missionnaires baptistes, ouvrit des écoles dans lesquelles étaient enseignées principalement le bulu et le duala aux côtés de l'anglais. Le choix de ces langues est motivé par plusieurs raisons :

- Les Bâlois ont hérité des installations de la Baptist Missionary Society qui pratiquait déjà les enseignements dans ces langues ;
- La langue duala disposait déjà d'un corpus, c'est-à-dire des textes écrits servant de support qui permettait l'instruction dans celle-ci ;
- Il existait déjà une élite formée en duala (elle animera par la suite les colonnes du journal « muléé nguéa ») ;
- Le duala était déjà la langue véhiculaire sur toute la partie littorale ;
- Le duala était déjà codifié et la communauté qui faisait usage du duala et de l'anglais donnait l'impression d'être plus nombreuse ;
- Les Balois se sont appuyés sur la thèse romantique de Volksgeist selon laquelle pour développer le patriotisme et le nationalisme, il faut éduquer en langue indigène (Zang Zang 2006 : 148).

Les langues duala et le bulu avaient déjà bénéficié chacune dans son aire de diffusion d'un statut de langue privilégiée par les missionnaires de la Baptist Missionary Society. Elles avaient été érigées en langues d'enseignement et d'évangélisation. C'est la raison pour laquelle a trouvé les faveurs auprès des missionnaires de la Basler Society.

Les missionnaires de la Basler Missionary Society avaient choisi les langues qui avaient déjà par elles-mêmes développé un certain taux de véhicularité. Et, l'on avait respectivement le bulu qui se parlait à Ebolowa et le duala qui se parlait à Douala. Les villes de Douala et d'Ebolowa étaient déjà des centres de regroupement ethnique et les langues parlées dans ces centres étaient déjà des langues véhiculaires (Zang zang 2006). Donc, c'est tout logiquement qu'avaient été choisies les langues bulu et duala pour l'évangélisation et l'enseignement dans ces villes.

Les missionnaires ont donc pratiqué une politique linguistique dite de bilinguisme avec une prédominance des langues vernaculaires. C'est ce qu'affirme d'ailleurs Gérard Vigner (1991 : 109) : « *les écoles missionnaires procédaient à un échelonnement très prudent des apprentissages linguistiques sur la base d'un bilinguisme retraits à dominance vernaculaire* ». Cette pratique a protégé et favorisé l'émergence des langues vernaculaires que sont le duala et le bulu. Ils ont adopté la politique de **la tolérance linguistique** même si cette dernière servait plutôt bien leurs intérêts car en effet, ils se sont attirés la sympathie des populations. Leur politique a donc consisté en la promotion des langues vernaculaires qu'ils ont considérées comme langues dominantes tout en introduisant, de manière douce, l'anglais.

Le bulu et le duala furent donc les premières langues camerounaises à acquérir un statut privilégié. En plus d'être érigées au rang de langue d'enseignement, elles furent les langues de la religion. La conception des Bâlois était approuvée par les planteurs et les commerçants blancs qui exigeaient une éducation basée sur le travail. C'était aussi la position du gouverneur Von Soden qui se proposait de faire du duala la langue de l'Etat et donc celle de l'instruction à l'école (Zang Zang 2006 : 149).

2.2. La politique linguistique allemande (1884 – 1916)

S'étant rendu compte que les anglais avaient de l'avance sur l'occupation de l'actuel Cameroun, mais n'ayant jamais affiché clairement leurs ambitions impérialistes (Zang Zang 2010), les Allemands vont doubler les Anglais. Bismarck pense à cette époque que le commerce et la colonisation sont deux choses tout à fait différentes. Cautionner l'aventure coloniale, pour lui, ne peut se limiter qu'à la protection du commerce allemand. Cependant, ses conseillers subissent les pressions des grosses firmes commerciales allemandes qui s'emploient par ailleurs à infléchir la position de l'opinion publique opposée à l'aventure coloniale. Dès 1884, Bismarck change d'opinion sans dévoiler sa stratégie.

De l'avis de Zang Zang (2010), Bismarck se lance dans l'aventure coloniale *pour défendre son image auprès de l'opinion publique allemande favorable à la colonisation*. La situation intérieure en Allemagne pesait certainement sur le grand chancelier. Celui-ci désirait un « *tranquillisant* » pour l'opinion publique afin d'équilibrer sa plate-forme électorale. Dans une lettre à Münster datée du 25 janvier 1885, il affirme : « *la question coloniale pour des raisons de politique intérieure était devenue une question vitale, et même si le plus petit bout de Nouvelle Guinée était sans valeur pour sa politique, il serait plus important que l'Egypte...* » (Stumpf, 1979 : 25). L'Allemagne doit donc avoir sa part dans le partage de l'Afrique. S'agissant du Cameroun, c'est à une véritable course contre la montre qu'Allemands et Anglais se livrent pour hisser leurs drapeaux sur le territoire qui deviendra le Cameroun. Le traité de protectorat dit « *traité germano-douala* » est signé le 12 juillet 1884 par les Allemands d'une part, King Bell et King Akwa d'autre part. Bismarck ne laisse pas deviner ses intentions : « *Pour atteindre le but que nous nous proposons, nous nous contenterons de signer des traités d'amitié, de commerce et de protectorat, qui nous permettront de soutenir efficacement les sujets allemands* » (Instructions de Bismarck au Docteur Nachtigal, 19 mai 1884, cité par Decharme, (1903 : 44) et Owona, (1996 : 70)).

Et, à partir de ce moment, naît une politique plus volontariste chez les Allemands en matière d'éducation. Le 10 septembre 1900, le Gouverneur Von Puttkammer signa la loi scolaire « schultzgebietgesetz » qui n'accordait plus aux missionnaires que la liberté d'exercer le culte en langue locale. Le 20 avril 1910, Theodor Seitz qui le remplace signa un arrêté stipulant que la langue allemande doit être enseignée dans toutes les écoles à l'exclusion de toute langue européenne ou même locale. Pour Vigner (1991 : 10) cette date marque la prise en main de la gestion linguistique du Cameroun par l'Allemagne.

En 1912, Karl Ebermeier qui remplace Puttkammer, décide, dans la zone de Douala de remplacer le duala par l'ewondo comme langue d'enseignement. C'est le mécontentement général et, il fut obligé de convoquer le 7 avril 1913 à Berlin, une conférence pour décider de la politique des langues au Cameroun et surtout pour identifier et adopter une langue territoriale (Bitja'a Kody 2004 : 62). Malheureusement, les parties prenantes ne purent se mettre d'accord ; et pour cause : le gouverneur, tout en condamnant le pidgin et l'anglais, insista sur la nécessité de trouver une langue véhiculaire pour l'ensemble du territoire pour des raisons d'efficacité pour communication et la gestion du pays. Se fondant sur son expérience de l'Afrique orientale, il suggéra au Cameroun l'introduction de la langue swahili. L'idée parut inopportune et irréaliste ... Le père Nékes, grand spécialiste de la langue ewondo, la proposa comme langue territoriale du Cameroun, car, dans, l'armée, la police et chez les porteurs, elle était couramment employée. Cette suggestion rencontra de sérieuses objections de la part des professeurs Richter et D. Westermann qui doutaient des bonnes dispositions des dualas, des peuls, bali, et kanuri à accueillir favorablement la langue ewondo. Richter, sur ces entrefaits, conseilla de retenir la langue hausa qui était en train de gagner du terrain depuis l'Afrique occidentale. K. Ebermeier ne suivit pas Richter dans sa proposition. Deux raisons motivaient son refus. Il voyait dans la pénétration de la langue hausa une manipulation britannique... Par ailleurs, il ne souhaitait pas favoriser l'expansion de l'islam... La conférence finalement se termina sans résultat substantiel. Aucune langue ne parvint à faire l'unanimité.

En faisant fi des résolutions manquées de la conférence du 7 avril à Berlin, l'Allemagne a essayé d'imposer (tardivement) aux populations du Cameroun une langue. Mais sans grand succès, car, elle n'avait pas au préalable des visées impérialistes sur le Cameroun. Son réveil tardif ne lui aura pas permis de mettre en place une politique linguistique sur le territoire qui devait devenir le Cameroun.

2.3. La politique linguistique d'assimilation de la France (le mandat et la tutelle : 1916 – 1960)

Après le succès de la France et de l'Angleterre sur l'Allemagne lors de la guerre de 14-18, le territoire fut laissé à l'administration de la Grande Bretagne (la partie ouest) et de la France (la partie est). Contrairement à l'Allemagne, la France avait déjà une idée de la politique linguistique qu'elle devait appliquer. Quatre mois seulement après le Traité de Versailles qui fixait les conditions de paix et de partage du Cameroun, le gouvernement français rouvrit 23 des écoles abandonnées par les missionnaires allemands et les transformèrent en écoles de français (Bitja'a Kody 2004 : 267). Le 24 février 1918 est créé un enseignement officiel français au Cameroun et 30 écoles d'Etat sont ouvertes sur l'ensemble du territoire. Cette action précipitée était guidée, par *la nécessaire dégermanisation des mentalités camerounaises, la limitation de l'expansion du pidgin-english et le besoin en interprètes pour l'administration* (Stumpf 1979 : 80).

De nombreux textes accompagnaient cette prescription. Le 1^{er} octobre 1920, Jules Carde, alors commissaire de France au Cameroun signa le premier de ces textes. Il indiquait que ne peuvent être reconnues comme écoles privées que celles qui donnent exclusivement l'enseignement en langue française et appliquent le programme suivant ... (Journal Officiel du Cameroun,

1920 :151). Plusieurs autres textes viendront conforter cette politique : aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. L'enseignement de toute autre langue est interdit (arrêté signé du Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale Victor Augagneur en 1920) ; ou encore l'arrêté de Carde signé le 21 juillet 1921.

Tous ces textes ne reflètent qu'une seule chose : la volonté de supprimer non plus l'anglais ou le pidgin-english, mais toutes les langues vernaculaires qui servaient de langue véhiculaire aux peuples camerounais. La politique linguistique de la France est donc claire : faire disparaître toutes les autres langues pour que ne vive que seule la langue française. Et les autorités vont s'y employer au plus haut niveau. Et le Gouverneur Carde (1921, le 12 octobre) d'ajouter dans un autre article :

Rien n'est plus vague en effet que ce mot enseignement ... si le but à atteindre, la diffusion de la langue française, ne nous apparaît nettement. Il faut donc, de toute nécessité que vous suiviez avec le plus grand soin le plan de campagne que je vous ai tracé, que vous coordonniez vos efforts, tous les efforts que le défrichage méthodique et bien concerté (des autres langues) se poursuivent sans hâte comme sans arrêt.

Il fallait alors que ne vive plus aucune langue en dehors du français. Et les méthodes coercitives pour y parvenir manquaient pas. En effet, Boyer (1997) dans une note de bas de page signifiait qu'il était interdit de parler une autre langue même dans la cour de l'école. Et celui qui enfreignait cette règle devait « porter le médaillon » c'est-à-dire recevoir plus de cinquante coups de fouets. Les Camerounais étaient contraints d'abandonner leurs langues pour le français sinon ils *portaient le médaillon* pendant de longues périodes.

La France a alors adopté une politique linguistique dite d'assimilation qui était dictée depuis la métropole où elle avait fait ses preuves. Il fallait appliquer le principe selon lequel un Etat = un territoire = un peuple = une langue = une culture = un avenir commun.

2.4. La politique linguistique de tolérance de la Grande Bretagne (1919- 1961)

Durant le mandat et la tutelle britannique (1919 – 1961), l'expansion de la langue anglaise est restée très limitée, contenue par le pidgin-english qui a continué à s'étendre. Stumpf (1979) souligne que l'administration britannique préférerait se servir des écoles en place plutôt que de se lancer dans une refonte complète du système scolaire. Aussi indique-t-il que les écoles existantes (sauf deux d'entre elles) étaient confessionnelles. L'administration encourageait les catéchistes et les enseignants à continuer leur tâche comme avant, mais en remplaçant l'allemand par l'anglais.

Bien plus, la politique de l'*Indirect rule* des Britanniques avait accordée une place importante aux langues nationales, dites autochtones, dans le système scolaire (Echu 1999). En 1922, quatre types d'écoles sont présents au Cameroun occidentale : les écoles gouvernementales, les écoles de l'administration indigène, les écoles missionnaires catholiques et les écoles indigènes non reconnues.

2.5. La période postindépendance ou le bilinguisme institutionnel (1961 – nos jours)

Après les indépendances, l'Etat Camerounais, à la suite de la Réunification de 1961, décide d'adopter un bilinguisme français/anglais. En effet, la constitution camerounaise (constitution de septembre 1961 et constitution de juin 1972) consacre cette politique en ces termes : *la République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur.*

Cette décision beaucoup plus politique que linguistique vise à consolider l'intégrité territoriale du jeune état qui vient de voir ses deux parties réunies pour ne constituer qu'un état fédéral. L'anglais et le français sont alors consacrés langues officielles d'égale valeur. Il fallait faire de tous les Camerounais des individus bilingues au sens officiel de la notion. Des moyens humains et matériels sont mis à contribution pour atteindre cet idéal consacré.

De l'avis de Bissaya, Diboma et Zang (2017), cinq différentes périodes linguistiques peuvent être décelées au Cameroun depuis son accession à l'indépendance :

- La période du monolinguisme étatique qui a prévalu avant la réunification des deux Cameroun. Pendant cette période, chaque partie avait gardé sa langue officielle ;
- La période du bilinguisme de territorialité qui a consisté, pour les deux parties à conserver chacune sa langue officielle après la réunification de 1961 ;
- La période du bilinguisme officiel généralisé de 1972 – 1982 qui a vu la mise en commun des deux constitutions pour adopter une politique linguistique commune ;
- La période du bilinguisme officiel sur la base du principe de personnalité de 1983 -1995 qui a consisté pour l'Etat Camerounais à servir le citoyen dans la langue qu'il maîtrise le mieux ;
- La période du multilinguisme d'état à partir de 1996 qui amène l'Etat Camerounais à reconsidérer les langues maternelles, à les consacrer constitutionnellement comme les langues officielles.

Depuis la période des indépendances, la ville de Yaoundé a connu de fortes mutations tant sur le plan social que sur le plan linguistique de par son statut de siège des institutions de l'Etat. L'insertion sociale et professionnelle a imposé aux habitants une attitude linguistique qui a placé la langue française au sommet de la hiérarchie des langues.

Toutes les politiques linguistiques impulsées au Cameroun ne l'ont été, pour la plupart, qu'en faveur des langues de l'occupant (avant l'indépendance) et en faveur des langues officielles (après l'indépendance). Ceci a favorisé la vitalité du français dans la partie francophone du pays et en particulier à Yaoundé. Tout était alors programmé pour faire du français une langue vitale au détriment des autres langues (les langues nationales) qui cohabitent avec elle. La période post-indépendance peut aussi s'apparenter à la politique linguistique d'assimilation pratiquée sous l'occupation de la France, car les autres langues jouent les seconds rôles, sinon disparaissent définitivement, bien qu'à partir de 1996, elles bénéficient d'un aménagement qui vise leur promotion et leur protection. Dans ce contexte de politique linguistique, les conditions d'émergence d'une langue subversive sur le plan linguistique, ne semblent pas avoir été réunies. Cette situation va se voir conforter dans les rapports qu'entretiennent ces langues au quotidien.

3. Contact des langues et émergence du camfrançais²³

Destination migratoire finale pour de nombreux Camerounais en quête de mieux être, de formation académique, la capitale politique du Cameroun voit chaque jour entrer un flux important de personnes venant du reste du pays.

²³ Le camfrançais est le parler mixte né dans la ville de Yaoundé qu'affectionnaient dans un premier temps les jeunes camerounais ; qui aujourd'hui se retrouve dans toutes les couches sociales camerounaises. Son lexique est formé à partir des langues camerounaises - cam- , du français – fran-, de l'anglais –glais- en plus de certains mots dont l'origine n'est pas encore attestée ainsi que des langues vivantes et étrangères enseignées au Cameroun telles que le latin et l'espagnol (voire Bissaya 2014).

Yaoundé attire par son urbanisme et son urbanisation. A la sortie de ce flux migratoire, il y a le problème de la cohabitation des langues. Presque toutes les langues du Cameroun se retrouvent au marché linguistique de la capitale avec des fortunes diverses. Les principales qui s'y retrouvent sont les langues officielles notées Lo (français et anglais), les langues maternelles notées Lm (betifang, ghômâla, basa'a, duala, fêfê, nugunu, yambassa, bakoko, hausa ...). Cependant, suivant la vitalité, le français est la langue de la majorité des Yaoundéens ; les langues maternelles se voient alors reléguées aux usages restreints (familiaux). C'est pourquoi l'utilisation faite de chacune des langues par les locuteurs est fonction de plusieurs facteurs et du statut que revêt la langue employée.

3.1. Contact des langues et préférences linguistiques à Yaoundé

Lors de l'enquête menée à l'Université de Yaoundé I en 2007 chez les étudiants francophones parlant le camfranglais, du nombre de langues utilisées par les parents pour la communication, les résultats suivants ont été observés :

Nombre de langues	Père		Mère	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Lo	00	00	00	00
Lo + Lm1	554	75.10%	730	79.95%
Lo + Lm1 + Lm2	128	17.3%	141	15.44%
Lo + Lm1 + Lm2 + Lm3	55	7.5%	42	4.6%
Total	737	99.9%	913	99.99%

Tableau 1 : nombre de langues parlées par les parents

Les résultats de ce tableau font état de ce que les parents des deux sexes des enquêtés sont en majorité portés vers le bilinguisme Lo/Lm (langue officielle/langue maternelle 1). En effet, avec plus de 75% de locuteurs de cette génération, le bilinguisme lo/lm1 l'emporte sur le trilinguisme qui n'enregistre qu'un peu plus de 16% des deux sexes cumulés. Les parents quadrilingues sont de moins en moins nombreux dans la ville de Yaoundé. Un fait non moins important à signaler est qu'aucun parent n'est monolingue. Cette génération a pu conserver la Lm héritée des ascendants.

Cet état des choses a une incidence sur la transmission du capital linguistique à la descendance. En effet, au lieu que les sujets bilingues soient à même de transmettre les deux langues qu'ils possèdent (Lo et Lm 1) à leurs descendants, on assiste plutôt à une expansion du monolinguisme Lo chez les descendants. Les causes seraient à rechercher dans le statut de ces langues, c'est-à-dire le rôle social que remplit chacune d'elles et aussi dans les aspirations profondes de ses locuteurs.

Dans le travail effectué par Bitja'a Kody en 2000²⁴, il ressort que 85% des adultes interrogés déclarent avoir de l'affection pour leur LA (ce que nous avons noté Lm 1), contre 10% qui déclarent aimer leur Lo 1. L'usage de la Lo par ces enquêtés est motivé par une situation *de facto* qu'il faut gérer. Le choix de la Lo par leurs descendances est fonction du statut de celle-ci dans la société. Le français est, pour la plupart des enquêtés, la première langue de socialisation. En plus d'être Lo, il est la langue véhiculaire.

A la question « quelle(s) langue(s) utilisez-vous ? (par ordre d'importance) » posée aux enquêtés, les résultats suivants ont été observés :

Nombre de langues	Garçons		Fille		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Lo	417	52.9%	371	47.08%	788	86.3%
Lm1	67	8.5%	58	7.36	125	13.69%
Total	484		429		913	

Tableau 2 : préférence linguistique des enquêtés de l'Université de Yaoundé I

Sur une population totale de 913 enquêtés, 788 ont affirmé accorder plus d'importance au français (Lo) soit un pourcentage de 86 %. Par ailleurs, dans son enquête de 2000, Bitja Kody, demandant aux enquêtés la langue qui exprimerait le mieux leurs idées, 72 % de la population jeune a désigné le français.

La langue française est alors la langue première d'une bonne partie de la population de Yaoundé (Zang Zang 2001). Elle est la langue qui a le plus de vitalité chez les francophones. Elle a été aidée par les différentes politiques linguistiques en vigueur depuis l'indépendance. Or, en dehors de la pratique, une langue perd sa vitalité. C'est pourquoi la Lm1 chez cette génération n'est presque plus utilisée, bien que ces individus aient conscience de son existence. Entre les deux générations, la différence est nette : alors qu'aucun des ascendants ne possèdent que le français comme langue de communication, plus de la moitié de la génération des descendants affirme ne disposer que du français comme langue de presque toutes les situations de communication.

3.2. Les facteurs d'émergence du camfranglais

Plusieurs facteurs ont favorisé l'émergence du camfranglais. Dans un premier temps, est à relever l'*urbanité*. Par opposition au rural, l'urbain est caractérisé par la pluralité linguistique.

3.2.1 L'urbanité

L'espace urbain est polycentrique, contrairement à l'espace rural. Et par conséquent enclin à plus de discrimination. De plus, en milieu rural comme le dit Edema,

²⁴ Cette interprétation est faite à partir des résultats contenus dans le tableau de Bitja'a Kody (2004) à la page 148.

L'individu est moins isolé et les déviances de toute nature rapidement réprimées, la ségrégation moins fréquente ou, à tout le moins, plus douce. Si en ville la devise est « chacun pour soi », celle de la campagne pourrait se décliner en « chacun pour tous, tous pour chacun » (Edema 2007).

Cette pluralité est le fait de l'essor démographique important de la ville. On est passé dans la ville de Yaoundé de quelques milliers de personnes pendant les indépendances (6 000) à 2 440 642 habitants en 2011. En outre, la ville qui s'étend sur 304 km² connaît une densité moyenne de 5 691 habitants par km² (Cipré 2002). Le taux d'urbanisation est passé au Cameroun de 37.8 % en 1987 à 47.2 % en 1997 (Rapport Minefi 1997) et les projections étaient qu'en 2010, 2/3 camerounais vivront en ville (PNGE), la croissance annuelle étant estimée à 6.8 %.

Cette forte croissance est due au flux important des populations qui quittent les campagnes et les villes environnantes. Et la ville met en place des institutions de régulation (écoles, administration ...) pour le contrôle de ce flux de plus en plus important. Ces institutions opèrent des stratifications sociologiques, anthropologiques que la conscience collective finit par intégrer. Ces stratifications entraînent certainement des répercussions linguistiques.

Il suffit de lire qu'au centre de la stratification se présente la hiérarchisation des rôles et des statuts, un système de contrôle social, une polarisation et une discrimination des intérêts. Cette stratification est le fait, de manière globale, de l'éducation. La population de la ville de Yaoundé peut être répartie en fonction de son acquisition de la langue. Cette répartition va forcément donner naissance à une forme non négligeable de discrimination. Elle comprend alors la haute classe qui est le fait du centre de la stratification sociale dont la caractéristique est la maîtrise du français acrolectal, la classe moyenne dont les membres se recrutent à la périphérie et qui maîtrisent le français mésolectal, et la basse classe qui est le fait des quartiers populeux et mal famés qui détiennent le français basilectal.

3.2.2. *Le phénomène du chômage*

Outre l'urbanisation, le phénomène du chômage est à relever comme facteur d'émergence du camfranglais. Après la sélection / discrimination effectuée par la langue au sein de la société, l'école vient davantage maintenir l'écart. Ceux qui maîtrisent la langue française et par conséquent développent plus d'aptitude à l'école, ont une assise sociale certaine. Ils sont plus aptes à intégrer des écoles de formation (ENS, ENAM, IRIC, FMSB, ENIEG, ENIET, INSET Ecole de Police, de Gendarmerie, EMIA, Douanes ...). Ou même, peuvent prétendre à un recrutement à niveau dans certaines structures publiques ou parapubliques. Par contre, ceux qui n'ont pas présenté ces aptitudes sont recalés et contraints à la débrouillardise (pratiques des petits métiers).

D'autre part, le contexte de crise économique qu'a connu le pays au début des années 80 a vu la politique de l'emploi du gouvernement profondément modifiée. L'insertion sociale dans la ville de Yaoundé est pratiquement corolaire aux aptitudes scolaires des uns et des autres car, la ville est essentiellement administrative. Alors, ceux qui ne présentent pas des aptitudes dans l'apprentissage scolaire d'une manière générale sont voués soit au chômage soit à la pratique des petits métiers.

3.2.3. *L'engouement pour la pratique des petits métiers*

Le chômage auquel fait face la population rejetée par le milieu scolaire se juggle par un engouement réel pour la pratique des petits métiers. La crise économique des années 80 a amené le Cameroun à revoir son projet économique. Plusieurs sociétés publiques et parapubliques ont

été fermées, mettant du même coup de nombreuses personnes au chômage. Le niveau et le coût de vie se retrouvent ainsi tirés vers le bas. Les frustrations nées du rejet de l'école vont s'accroître avec le chômage des parents. L'on va alors assister à la naissance de nombreux petits métiers comme dépannage d'appareils électroménagers, soudeurs de casseroles et de seaux, réparateurs de postes radios et postes de téléviseurs, ménagères et garçons de courses, moteurs-boys, cordonniers ... Ces mutations professionnelles s'accompagnent bien évidemment de nouveaux comportements linguistiques. Ainsi, plus qu'ailleurs, l'espace urbain est une fabrique sociale des privilégiés, et cultive une dénivellation sociale plus grande et plus rapide qu'à la campagne ; les changements linguistiques n'en sont alors que le reflet.

3.2.4. L'intérêt pour la pratique du sport et de la musique

L'intérêt pour le sport et la musique de ces « mis à part de la société » va grandissant. Les jeunes que la sélection scolaire aura rejetés vont se résigner dans la musique dans un premier temps. Ils vont particulièrement affectionner les rythmes Rap, Soul, Funk à la mode aux USA et en Europe. Ces rythmes ont pour socle une certaine « violence » et une virulence dans le verbe qui s'accompagne d'une expression vestimentaire extravagante (pantalon jeans hors normes, gros blouson même sous une canicule, basket pour toute chaussure et le tout assorti de dreadlocks sur la tête ou d'une casquette). Cette mode est pour eux, le moyen d'expression de tout ce qu'ils vont considérer comme injustice sociale (Essonno 1997).

On assiste alors à une prolifération des groupes de musique de rap comme ce fut le cas dans les ghettos de New York et les banlieues de Paris et Marseille qu'ils prendront pour modèles.

Par ailleurs, va aussi naître un engouement pour le sport et principalement pour le football. Ce nouveau culte est motivé par les belles prestations des « Lions Indomptables » du Cameroun depuis les années 80. Le football est donc considéré comme un moyen pour sortir de la précarité et se rendre populaire. Il ne sera plus pratiqué seulement comme un simple loisir, mais surtout comme toute une profession. Et le discours politique contribue à renforcer l'engouement des ces jeunes pour la pratique du sport lorsque sont présentés des sportifs de haut niveau comme des modèles et des exemples à suivre. Le football sera alors considéré comme un tremplin pour « sortir du pays » et fuir la misère et les injustices sociales. A ce jour, le Cameroun compte environ 6 000 footballeurs amateurs et professionnels.

A cet engouement pour la musique et la pratique du sport, s'ajoute une consommation accrue des drogues et autres stupéfiants pour bien marquer sa révolte face aux interdits de la société que l'on veut désormais fouler aux pieds.

Le camfranglais va constituer le seul lieu, le seul espace où ces jeunes peuvent s'exprimer et s'écarter en toute liberté et en toute impunité. Son usage relève plus d'une insoumission à toute forme de règle. Il apparaît alors bien plus comme un phénomène urbain qu'un phénomène linguistique. Car l'argot a toujours été « une langue de(s) crise(s) : crise d'identité, crise de culture ... son but premier n'est vraiment pas de communiquer mais de garder une distance sociale qui aboutira à une distance ethnographique. La cryptotypie n'en est pas le but mais plutôt le moyen de s'affranchir des contraintes de la société urbaine et d'un de ses corollaires qu'est la ségrégation » (Edema 2007).

Conclusion

Qu'est ce qui a entraîné le déclin ou l'abandon de certaines langues et favorisé l'émergence d'une autre forme linguistique, entraînant la préférence de celle-là au détriment des autres langues au

Cameroun ? voilà la question à laquelle nous avons essayé d'apporter quelques éléments de réponse.

Depuis les indépendances, et bien avant celles-ci, les politiques linguistiques appliquées au Cameroun ont eu plusieurs buts. Le paysage linguistique de la ville de Yaoundé en a été fortement marqué. Les Allemands ont tenté d'imposer l'allemand comme la seule langue qui serait pratiquée au Cameroun. Cependant, ils n'ont vraiment pas fait preuve de volonté politique. A leur suite, la France a adopté une politique linguistique d'assimilation qui voulait éradiquer toutes les autres formes de langues sur le modèle un Etat-un peuple- une langue- une culture- un avenir commun. C'est la période qui a correspondu à la phase de glottophagie.

Après les indépendances, l'on a assisté à une politique toute autre à base du bilinguisme officiel (français/anglais suite à la réunification des deux Cameroun) qui a depuis évolué pour aboutir aujourd'hui au multilinguisme. Les langues officielles cohabitent désormais avec les langues maternelles avec des fortunes diverses. Les langues officielles gagnent du terrain et les langues maternelles en perdent. En raison du statut de chaque langue, un usage lui est réservé. Et l'on constate au fil du temps que la langue française est préférée par la génération des enfants nés à partir de 1980 (voire 3.1.); les langues maternelles ne se restreignant qu'à des usages domestiques. Cette situation de cohabitation des langues a favorisé la naissance du camfranglais qui trouve ses facteurs d'émergence plutôt dans les phénomènes sociaux tels que l'urbanité, le chômage, la ruée vers la pratique des petits métiers, l'engouement pour la musique et le sport, couplé à la consommation des stupéfiants. L'émergence du camfranglais a donc été beaucoup plus l'expression d'un profond malaise socio-économique qu'un banal fait linguistique.

Références bibliographiques

Bissaya Bessaya, E., T., Diboma, M., L., et Zang Zang, P., 2017, L'apprentissage du chinois au Cameroun : opportunité ou contrainte ? in *Au cœur du comparatisme*, (Atenké Etoa, Abada Medjo et Mbassi dir.), Éditions Connaissances et Savoirs, Saint-Denis.

Bitja'a Kody, Z., 2004, *La dynamique des langues camerounaises en contact avec le français (approche macrosociolinguistique)*, thèse de doctorat université de Yaoundé I.

Boyer, H., 1997, *Plurilinguisme « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris et Montréal : l'Harmattan, 255 p.

Calvet, L.-J., 1997, « Glottophagie » in Moreau M-L (éd.) *Sociolinguistique : concepts de base*; Liège: Mardaga; pp 154-156.

Calvet, L.-J., 1979, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*. 2^e édition. Paris, Petite bibliothèque Payot, 240 p.

Chaudenson, R., « Politiques et aménagements linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences », in Caroline Julliard et Jean-Louis Calvet (dir.) *Les politiques linguistiques, mythes et réalité* ; Beyrouth, AUPELF-UREF, Universités francophones, coll as ; pp 115_126.

Atibakwa-Baboya, E., (2006), *L'hindoubill a-t-il été un laboratoire des particularismes lexicaux du français de kinshasa ?* <http://www.unice.fr/ilf-cnrs/ofcaf/21/edema.pdf>

Feussi, V., 2006, *une construction du français à douala-cameroun*, thèse, Université François Rabelais de Tours, France vol 1.

Leclerc, J., 2003, « La mort des langues », in *aménagements linguistiques dans le monde*, http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/langues/vital_mortdeslangues.htm.

Moreau, M.-L., 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, deuxième édition, Mardaga, Sprinmont, isbn 2-87009-664-X.

Queffelec, A., 2003, « Emergence et expansion des langues mixtes en Afrique francophone : camfranglais, nouchi, hindoubill... », *Actes du colloque unité et pluralité du français-langues et culture- à l'heure de la mondialisation* ; Université Sud-Danemark, Syddansk Univesitet, 66 p.

Robillard, D. de, 1997, « Aménagement linguistique », in Marie-Louise Moreau (éd.), *sociolinguistique : concepts de base*, Liège Mardaga ; pp 36-41.

Stumpf, R., 1979, *la politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960* ; Berne, Peter Lang ; 157 p.

Tabi Manga, J., 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun : essai d'aménagement linguistique* ; Paris Karthala ; 237 p.

Van Den Avenne, C., 2012, linguistique et colonialisme, 1974-2012, un entretien avec Jean-Louis Calvet in *Glottopol* numéro 20 juillet 2012. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_20/gpl20_01entretien_calvet.pdf

Vigner, G., 1991, « Ecoles et choix linguistiques : le cas du Cameroun », in Daniel Coste et Jean Herbrard (coord.), *vers le plurilinguisme ?*, ups, collection le français dans le monde/recherche et applications pp 100-118.

Zang Zang, P., 2010, « La dégermanisation du Cameroun », in *Revue électronique des sciences du langage*, N° 14, décembre 2010.